

LA LIBERTÉ

JOURNAL DE LYON.

BUREAUX

Chez M. GUILBERT, libr., r. Puits-Gaillot, 5.
 Chez Mme PHILIPPE née BAUDIER, rue Saint-Dominique, 11.
 Chez M. BAJAT, imprimeur, à la Guillotière.
 A PARIS, chez M. Lejollivet, rue Notre-Dame-des-Victoires.

ABONNEMENT

	Un an.	Six mois.	Trois mois.
Lyon	24 fr.	15 fr.	7 fr.
Hors la ville de Lyon	30	16	9

10 centimes le numéro.

Les lettres relatives à la rédaction doivent être adressées à M. le directeur de la Liberté, rue de la Liberté, 4. — Affranchir.

On s'est plaint très vivement des prix élevés auxquels les crieurs de la LIBERTÉ vendent leurs numéros depuis les événements de Paris.

L'administration du Journal croit devoir déclarer qu'elle est entièrement étrangère à ces spéculations.

Un accident, arrivé hier pendant la mise en page a considérablement retardé l'impression du journal.

Malgré tous nos efforts, quelques numéros ont seuls pu être envoyés par la poste.

PARIS, 27 juin 1848.

(Correspondance particulière de la LIBERTÉ.)

Rendons-en grâce à Dieu, rendons-en grâce au courage de la garde nationale, de la garde mobile, de l'armée; rendons-en grâce enfin aux excellentes dispositions du général Cavaignac, et au dévouement admirable de tous les officiers-généraux placés sous ses ordres: la lutte épouvantable, qui plongeait depuis trois jours Paris dans une désolation dont il n'y a pas un exemple dans toute notre longue histoire, est terminée.

Le faubourg Saint-Antoine, le dernier foyer, mais aussi le plus formidable de l'insurrection, s'est rendu hier sans condition. Paris tout entier aujourd'hui reconnaît l'empire des lois, et la République est sauvée.

Oui, sauvée, car l'insurrection triomphante, ce n'était pas une révolution, c'était la guerre civile, l'anarchie, la dissolution de la société prenant possession de notre belle et malheureuse France.

Et, au bout de ces déchirements horribles, qui peut dire ce qu'elle serait devenue?

Enfin, le péril est passé, le sang ne coule plus, et Paris et la France ont un lendemain.

Mais combien ce lendemain sera triste! Que de familles en larmes! Ah! de telles victoires ne sont pas comme celles qu'on remporte sur les champs de bataille, adossé à la patrie en péril, en face de l'ennemi qui la menace.

Dans les luttes civiles, ce n'est pas l'allégresse qui suit le triomphe, c'est le deuil de tous. Vainqueurs et vaincus n'ont que des larmes à verser.

Quand deux frères, dans un mouvement de colère impie, ont le malheur de croiser le fer, quelles que soient les fautes, les crimes même de celui qui succombe, celui qui survit ne peut que mêler ses pleurs à ceux de la famille désolée.

Les communications entre les quartiers de Paris ont enfin été rétablies hier soir, à partir de huit heures, dans tous les quartiers de Paris, à l'exception toutefois du quartier Saint-Antoine, où l'on ne laisse pénétrer qu'avec la plus grande difficulté. Ce matin encore la garde mobile barre le boulevard Beaumarchais, à une portée de fusil de la colonne de Juillet; et l'on fait accompagner tous ceux que des affaires sérieuses appellent dans le faubourg St-Antoine.

Les gardes nationaux disposés à maintenir l'ordre dans les faubourgs St-Antoine et du Temple ont été désarmés par les ouvriers des ateliers nationaux de service dans ces quartiers.

La caserne de la Roquette, dans laquelle il existait 150 hommes seulement, entourée par l'insurrection, a résisté à toutes les tentatives, les factieux ont jeté des essences sur les murailles, et au moyen de tramées de paille ont cherché à y mettre le feu.

En dehors des murs extérieurs de Ménilmontant, nous avons vu des barricades faites par la garde nationale, pour s'opposer au passage de la troupe contre laquelle des coups de feu ont été tirés.

Les jeunes Delzot et Martin, les deux gardes mobiles qui viennent d'être décorés, ont dîné hier, l'un chez M. de Rothschild, et l'autre chez le général Cavaignac. On raconte que le jeune Delzot a sauvé trois fois de suite son lieutenant. Une fois entr'autres voyant qu'un insurgé couchait son officier en joue, il a placé son fusil devant lui, la balle a brisé le fusil en deux et les éclats ont fait une contusion au lieutenant au front.

On annonçait ce matin que Mgr l'archevêque de Paris avait succombé à ses blessures. Les dernières nouvelles démentent cette triste nouvelle, mais elles présentent l'état du vénérable pontife comme désespéré.

On a arrêté, dans la nuit du dimanche au lundi, une femme assez bien mise qui paraissait sur le point d'accoucher. Elle a été fouillée, et sa grossesse n'était autre chose que des cartouches.

Les insurgés avaient eu les ouvriers fondeurs parmi eux, et ils avaient fondu du canon à l'atelier de M. Cavé, qui est situé à Belleville.

— M. le maréchal Soult reçoit tous les jours à sa table une douzaine de gardes nationaux. Ces gardes nationaux sont ceux des départements; dans le faubourg St-Germain, toutes les personnes riches ont suivi cet exemple.

— La quantité d'or qui a été trouvée sur des insurgés est considérable. Ce matin on a trouvé sur un individu qui avait été arrêté sur les barricades une caisse remplie de pièces d'or. Il pouvait y en avoir pour 7 à 8,000 f. On dit qu'un jeune homme qui a été arrêté sur les barricades, a fait quelques révélations. Il aurait avoué que tous les ouvriers des ateliers nationaux recevaient 25 fr., et les brigadiers 50 fr. par jour pour se battre.

— On a déjà confronté depuis deux jours un grand nombre de prisonniers avec M. Allard, chef de la police de sûreté et les autres agents de police. Tous ceux qui ont été reconnus comme repris de justice ont été fusillés. On en a fusillé ainsi 150 pendant la nuit dernière.

— On compte déjà à Paris plus de 50,000 gardes nationaux venus de la Province. Le département de Seine-et-Marne en a envoyé 10,000 à lui seul. On croit que sous peu de jours leur nombre dépassera 80,000 pour la grande revue qui doit avoir lieu au Champ-de-Mars.

— C'est la maison du régicide Pépin, qui a été détruite à l'entrée du faubourg St-Antoine par la fusillade et la canonnade de l'autorité.

— Dimanche soir, dix ou onze femmes qui vendaient de l'eau de vie empoisonnée aux militaires stationnés sur la place de l'Hôtel-de-Ville, ont été immédiatement passées par les armes: quelques militaires ont succombé.

— Le maire de Paris vient de prescrire l'illumination de toutes les maisons de Paris pour éclairer, et les patrouilles de nuit et les fenêtres des citoyens, afin de faciliter la surveillance.

Aucune bataille de l'empire n'a privé la France de plus de généraux, que les odieux événements des quatre dernières journées.

— La Bourse a ouvert seulement pendant quelques instants, sans affaires: la fermeture doit durer autant que l'état de siège.

— On a la certitude que 7 à 8,000 insurgés se sont réfugiés dans le bois de Vincennes, où ils sont poursuivis avec une ardeur et une énergie remarquables: il est probable qu'en raison des mesures prises, on parviendra à les traquer.

— Tous les insurgés embusqués à l'extrémité d'une maison de la rue Pétrelle, près le clos St-Lazare, étaient armés de fusils à vent; on entendait siffler les balles sans entendre partir le coup. On a fait la même remarque dans une foule de quartiers et particulièrement autour de l'Hôtel-de-Ville. Sur beaucoup de points les insurgés faisaient usage de la poudre coton et du fulmi-coton qui a pu leur être facilement apporté par les personnes de l'apparence la plus inoffensive.

— L'abolition de la peine de mort était une nécessité républicaine; et néanmoins il importe de constater que cet allègement dans le châtiment a contribué d'une façon très sensible à entretenir la révolte. Ainsi, aujourd'hui, 200 prisonniers ont été dirigés, avec des forces imposantes, vers le Champ-de-Mars, où ils devaient, leur disait-on, être fusillés; alors ils ont fait entendre les plaintes et les réclamations les plus vives sur ce qu'on leur avait assuré que leur vie n'était pas en danger. Cependant, à leur arrivée sur le lieu prétendu de l'exécution, on les isola complètement: un régiment de cavalerie partit immédiatement du pont d'Iéna au triple galop dans leur direction. Aussitôt les 200 prisonniers, sur lesquels l'épreuve se consommait, se précipitèrent à genoux, demandant grâce de la vie: ce qui leur fut, bien entendu, accordé; mais ils ont été enfermés dans les caveaux de l'Ecole Militaire.

— On lit dans le *Courrier Français* du 27 Juin:

On a arrêté aujourd'hui, dans la cour de l'Assemblée nationale, plusieurs individus porteurs de faux laissez-passer. Nous avons vu, parmi les personnes arrêtées, le citoyen Delaire, ancien avoué et chef d'un club.

— On lit dans l'*Union* du 27 juin:

M. Lalanne, directeur des ateliers nationaux, est, dit-on, arrêté.

— Les boulevards depuis la porte Saint-Denis jusqu'à la Bastille (division Lamorieière) sont encore un véritable camp à 2 heures. Les chevaux de la cavalerie, cuirassiers, dragons, lanciers sont au piquet. Les contre allées sont couvertes de paille sur laquelle cavaliers et fantassins sont couchés. Des cantines sont établies partout.

— Un grand nombre de tapisseries ont été occupées toute la nuit à transporter des cadavres.

— On assure que l'état de siège sera levé demain.

— On lit dans le *Siècle* dudit jour:

« Hier, à 9 heures 1/2, M. Caussidière, représentant du peuple, se rendait sur le théâtre du combat. Quelques gardes nationaux l'ont arrêté pour l'interroger et lui demander s'il y avait quelque espoir d'arrêter l'effusion du sang. Le représentant du peuple a répondu: « Il y a huit jours, j'ai prévenu le Gouvernement de ce qui allait avoir lieu. En ce moment on pouvait tout empêcher. On n'a rien fait; maintenant au point où en sont les choses, les arrêter est impossible. On m'a demandé d'aller en parlementaire au faubourg Saint-Antoine, mais j'ai dû refuser. C'est là que se sont réfugiés tous les forçats libérés et repris de justice de la capitale; si j'y étais allé, je serais tué en ma qualité d'ancien préfet de police. Je vais néanmoins tenter un effort. »

— Il y avait 65 barricades depuis la Bastille jusqu'à la barrière du Trône.

— Dans les cours de la Conciergerie, étaient parqués 1500 insurgés, mornes, silencieux, persuadés qu'ils allaient être mitraillés; ils ne répondaient pas à l'appel de leurs noms. Une fois arrivés devant le tribunal, ils n'avaient rien fait; à les entendre, ils étaient complètement innocents.

— En ce moment nous voyons entrainer dans la prison du Palais une cantinière dont l'eau-de-vie est empoisonnée. Cette femme est nantie d'un pistolet, elle s'est débattue avec rage au moment de son arrestation; il lui a fallu lui attacher les bras.

— Plusieurs coups de feu ont été tirés cette nuit de patrouille à patrouille. Quelques blessures ont été faites. Ces déplorables rigueurs sont dues à la négligence ou au défaut de mémoire de chefs de patrouille qui avaient oublié le mot d'ordre.

— On assure que le plan stratégique de l'insurrection est dû tout entier à Kersausie, le candidat au grade de colonel de la 12^e légion.

— On annonce l'arrestation d'un lieutenant-colonel de la garde nationale de Paris, qui par excès de zèle et de bravoure ou autrement, et pour avoir outrepassé les ordres du général Cavaignac, aurait compromis gravement l'existence du détachement mis sous ses ordres.

— La mise en liberté et sous caution de M. E. de Girardin a été demandée et refusée.

— Depuis hier on a fait dans tout le faubourg St-Antoine des perquisitions sérieuses chez tous les habitants. On a transporté 55 charrettes de fusils.

On procède également au désarmement des 5^e et 12^e légions.

— On assure qu'il est arrivé des nouvelles très graves d'Italie. Un courrier extraordinaire, venant de Turin, est descendu au ministère des affaires étrangères avec des dépêches du roi Charles-Albert lui-même.

— On dit que des ordres viennent d'être envoyés pour armer une frégate et deux corvettes de charge, afin de transporter les insurgés prisonniers au lieu de leur déportation.

— M. Emile de Girardin, rédacteur en chef de la *Presse*, a été, par ordres supérieurs, mis au secret. Madame de Girardin, ayant voulu voir son mari, n'a pu pénétrer jusqu'à lui.

— Par ordre du général Cavaignac, le corps du général Négrier a été embaumé.

— La circulation est rétablie aujourd'hui dans tous les quartiers de Paris; mais il est encore défendu de sortir hors des barrières ou d'entrer dans la ville. Un grand nombre d'insurgés est parvenu à s'échapper et à se retrancher sur les hauteurs; mais il ne faut pas s'alarmer de ce retour à une rébellion comprimée, les positions nouvelles ne sont pas tenables de la part des révoltés auxquels, du reste, on n'a pas laissé le temps de se fortifier. On assure qu'ils ont envahi le cimetière du père Lachaise qui sera inévitablement dévasté.

— La circulation vient d'être suspendue à une grande distance autour du Louvre où sont réunis un grand nombre de prisonniers.

— Les gardes nationales de province arrivent à chaque instant et sont dirigées vers l'Assemblée nationale.

— On lit en tête du journal le *Peuple constituant*, daté des 26 et 27 juin 1848:

« Nous, sincères républicains, moins heureux que MM. du *Constitutionnel*, des *Débats*, etc., nous n'avons pu paraître hier, le pouvoir nouveau ayant mis le scellé sur nos presses. Aujourd'hui nous tentons de remplir un devoir envers nos abonnés, sans répondre de demain.

— On a remarqué que l'armée avait été envoyée au-de-

vant des insurgés avec ses drapeaux que cette fois elle ne saurait abandonner. Leur courage est au-dessus de tout éloge, malgré les difficultés de l'atroce genre de combat dirigé contre eux.

— Les ponts du canal avaient été tournés dans la nuit d'avant-hier, afin d'empêcher l'arrivée des ouvriers de la banlieue qui habitaient ces quartiers; à l'arrivée de la garde nationale des communes qui avoisinent le canal, ils ont été remplacés, puis retournés.

— Voici, d'après le *Journal des Débats*, quelques détails relatifs au douloureux événement qui a failli coûter la vie à l'archevêque de Paris dont l'existence est encore très sérieusement menacée :

Le vénérable pasteur leur avait adressé à peine quelques paroles pleines d'onction, lorsqu'un coup de feu est parti comme au hasard, sans qu'il soit possible de préciser de quel côté. Ce coup de feu a jeté aussitôt les insurgés dans une extrême agitation : une décharge est partie de leurs rangs. La garde nationale mobile y a répondu avec énergie. La nature de la blessure laisse supposer que le coup, venu de haut en bas, aurait été tiré probablement d'une fenêtre. Quoiqu'il en soit, M. l'archevêque est tombé atteint d'une balle dans les reins, et a été relevé par les insurgés. Bientôt ils l'ont transporté dans leur quartier, chez M. le curé des Quinze-Vingts ; il y a reçu les soins d'un des médecins des insurgés, et le lendemain matin, lorsque les négociations de trêve ont été entamées, on s'est hâté de déposer le prélat sur un brancard et de le ramener à l'archevêché.

Le trajet de ce convoi, presque funèbre, a été l'objet de démonstrations dont aucun témoin ne pourra perdre le souvenir.

— L'appel suivant avait été affiché hier dans le faubourg Saint-Antoine et dans la commune de Montmartre, par les insurgés :

« Aux armes ! Nous voulons la République démocratique et sociale ! — Nous voulons la souveraineté du peuple ! — Tous les citoyens d'une république ne doivent et ne peuvent vouloir autre chose. — Pour défendre cette république, il faut le concours de tous. Les nombreux démocrates qui ont compris cette nécessité sont déjà descendu dans la rue depuis deux jours. Cette sainte cause compte déjà beaucoup de victimes, nous sommes tous résolu à venger ces nobles martyrs ou à mourir.

« Alerte citoyens ! que pas un seul de nous manque à cet appel. — En défendant la République, nous défendons la propriété. — Si une obstination aveugle vous trouvait indifférents devant tant de sang répandu, nous mourons tous sous les décombres incendiés du faubourg Saint-Antoine. — Pensez à vos femmes, à vos enfants, vous viendrez à nous. »

— Nous avons dit que M. Charbonnel, représentant du peuple, avait été frappé près du général Négrier. L'examen de la blessure, fait par les chirurgiens qui, chez lui, lui ont donné des soins, a constaté que la blessure était grave, mais qu'on avait tout lieu d'attendre le rétablissement du blessé. Par un rare bonheur, la balle qui l'a frappé à l'épaule droite, a contourné la poitrine et est venue s'amortir au bras gauche, d'où on l'a extraite au moyen d'une petite incision.

— Le pouvoir exécutif s'était préoccupé de l'approvisionnement de la capitale, non pas seulement en farines, mais en pain, dans un moment où l'armée et les gardes nationales des départements venaient, en si grand nombre, augmenter la consommation de Paris. Des ordres avaient été envoyés aux autorités locales, sur toutes les lignes de chemins de fer, pour qu'elles eussent à faire envoyer à Paris des pains cuits en grande quantité. Ces ordres ont été exécutés partout avec un admirable empressement. Les gares des chemins de fer de Rouen, de Versailles (rive gauche et rive droite), d'Orléans, etc., étaient aujourd'hui littéralement pleines de pains, dont la plus grande partie a été distribuée aux troupes et aux gardes nationales qui bivouaquent sur les différentes places.

Il a été pourvu au logement par billets, des gardes nationales des départements, qui ne font pas de service actif.

— En entrant chez un marchand de vins du faubourg Saint-Antoine, on a demandé au maître de la maison s'il n'avait rien chez lui. Il a répondu : non. Cependant on a fouillé et l'on a trouvé deux mobiles ayant la tête tranchée. Il paraît que là encore une femme, ou plutôt un individu qui en avait pris le costume, avait été signalé comme s'étant chargé des fonctions de bourreau.

— Une commission militaire a été installée à la préfecture de police : elle est assistée de six des substitués du procureur de la République.

Tous les repris de justice, forçats libérés et en rupture de ban, ainsi que tous ceux qui ont été trouvés munis de de sommes importantes, sont compris dans une même catégorie, qui est livrée immédiatement à la haute cour militaire. Quant à tous les autres prisonniers, l'instruction de leur affaire est remise.

— La mairie du 8^e arrondissement n'a pas été incendiée.

— Un arrêté du pouvoir exécutif ordonne à tous les commissaires près les conseils de guerre de se livrer immédiatement à l'information des faits relatifs aux cruels événements qui viennent de s'accomplir et qui seront soumis à cette juridiction.

— Un nouveau soulèvement des prisonniers qui sont gardés dans le Carrusel, s'est encore déclaré ce matin. Les mesures répressives les plus énergiques ont été immédiatement prises. Le calme s'est rétabli. La circulation est interdite dans les environs de cette place et du Louvre.

— M. Senard, président de l'Assemblée nationale, a parlé avec une juste indignation des actes d'atrocité commis

par les insurgés. Les renseignements les plus certains ne nous permettent pas de douter de ces excès qu'on croirait empruntés aux annales des tribus sauvages de l'Amérique.

Nous avons raconté l'assassinat de cinq officiers de la garde mobile, décapités par un homme vêtu d'habits de femme ; nous avons parlé de l'eau-de-vie empoisonnée vendue dans plusieurs quartiers aux gardes nationaux et aux soldats de la ligne ; des balles machées extraites des plaies des blessés. D'autres faits semblables nous sont signalés. Sur la principale barricade du faubourg Saint-Antoine, on voyait empalé sur un piquet le cadavre mutilé et éventré d'un garde républicain couvert de son uniforme. Dans le Panthéon, on a trouvé le corps de plusieurs gardes mobiles pendus par les poignets et percés de coups de sabre et de baïonnettes. Non seulement il y avait des balles machées, mais des balles fondues avec des fragments de cuivre et de fonte. Dans le clos Saint-Lazare, un officier d'infanterie, fait prisonnier par les insurgés, avait eu les deux poignets coupés, et il était mort lentement par terre de ces affreuses blessures. On avait tranché les pieds d'un dragon et on l'avait remplacé mourant sur son cheval.

— Vers quatre heures, on a conduit encore hier à la présidence environ une douzaine de gardes nationaux mobiles dont plusieurs blessés, et porteurs de drapeaux pris sur les barricades. On les a introduits successivement auprès du général Cavaignac et auprès du président de l'Assemblée nationale, qui leur ont adressé les félicitations les plus cordiales.

Une des personnes qui assistaient à cette scène a appris à M. Senard, qu'un enfant pour ainsi dire, Delrat (André-Charles), 9^e bataillon, 4^e compagnie, âgé de seize ans et demi, à lui seul, avait pris hier, 25 juin, cinq insurgés, cinq fusils et cinq drapeaux sur cinq barricades différentes, rue de Reuilly. Il n'avait pu accompagner ses camarades, parce qu'il s'était trouvé mal dans une des cours des palais où il recevait les soins de plusieurs femmes. — Où est-il ? s'est écrié M. le président ; et aussitôt, il s'est fait conduire auprès du jeune garde mobile. — « Mon enfant, lui a-t-il dit, du plus loin qu'il a pu l'apercevoir : puisque vous ne pouvez pas venir vers le président de l'Assemblée nationale, le président vient vers vous ; » — et il l'a embrassé avec effusion.

Sur le boulevard, un de ces courageux combattants, porteur d'un drapeau, voyant qu'on lui rendait les honneurs militaires s'est mis à pleurer.

— Après avoir été atteint si malheureusement, M. l'archevêque de Paris a été transporté dans une maison de la rue Saint-Antoine ; puis on l'a, vers trois heures, transféré à l'archevêché.

Pendant la route, il était escorté par des gardes mobiles. La physionomie d'un de ces courageux enfants l'avait frappé, l'ayant vu combattre et arracher un sabre à son ennemi, après en avoir reçu des blessures à la tête.

Il l'a fait approcher, il avait encore la force de soulever ses bras, il a pris une petite croix de bois surmontée d'un crucifix et suspendue à un collier noir, il l'a remise au jeune héros en lui disant : « Ne quitte pas cette croix... mets-la sur ton cœur, cela te portera bonheur... »

François Delavignère, c'est le nom du garde, a fait serment, les mains jointes et dans une attitude de prière, de conserver à jamais ce précieux souvenir du vénérable prélat mourant.

Delavignère appartient à la 7^e compagnie du 4^e bataillon.

On nous assure que certains ouvriers des ateliers nationaux des environs de Paris, et notamment ceux de Beaumont (Oise), ont reçu la proposition, par des intermédiaires inconnus, de venir prendre part à l'insurrection, sous la promesse faite de 25 francs par jour. Nous sommes heureux d'ajouter que ces propositions ont été repoussées.

Dans le faubourg Saint-Antoine, on a trouvé trois cents fusils abandonnés dans un enclos.

— Les habitants du faubourg Saint-Antoine ont aidé la garde nationale à démolir les barricades.

— Un garde-marine, envoyé comme ordonnance par le capitaine des gardes-marines Lallier, commandant du Palais-National, s'est élancé sur l'une des barricades du faubourg Saint-Antoine ; et, malgré une très-vive fusillade, s'est emparé du drapeau des insurgés. Ce courageux jeune homme, dont nous regrettons de ne pas connaître le nom, a rapporté lui-même à son commandant le drapeau criblé de balles.

— Plusieurs représentants sont restés hier jusqu'à la nuit sur le boulevard du Temple. Quelques-uns dirigeaient eux-mêmes les feux sur les barricades. Un instant on a craint que M. Dutier, qui s'était engagé à la tête d'une colonne de garde nationale mobile pour prendre possession de deux maisons à l'extrémité de la rue d'Angoulême dominant le canal ; mais bientôt on l'a vu revenir tenant deux insurgés qu'il avait arrêtés, et qu'aux applaudissements de la foule il a conduits à la mairie du 6^e arrondissement, aidé de M. Baze, également représentant.

— Avant-hier au soir, à sept heures et demie, M. Desfotte, officier de marine, a été arrêté à la taverne Anglaise, après avoir été fouillé en présence du commissaire de police. On a trouvé seulement sur lui la monnaie d'une pièce de cinq francs, qu'il avait échangée pour son dîner.

— Dans l'après-midi de samedi, une voiture amenait au quai aux Fleurs, où stationnait un détachement de garde républicaine et de la 2^e compagnie du 5^e bataillon 9^e légion, le citoyen X..., représentant du peuple, porteur d'un ordre du général Cavaignac à destination du chef de la gare d'Orléans. Le garde républicain Dufour (1^{re} compagnie, 2^e bataillon, caserné aux Célestins) et les gardes nationaux Leba-

ron, imprimeur en taille-douce, et Cornillon, employé au ministère de la guerre, se présentent spontanément pour escorter ce représentant dans le périlleux trajet qu'il devait encore parcourir.

A peine arrivé à l'angle des rues des Fossés-Saint-Victor et des Bernardins, le petit détachement se voit environné d'un groupe considérable qui accueille par des imprécations la lecture de l'ordre dont le représentant était porteur, et se précipite pour désarmer l'escorte. Un coup de feu tiré par le garde républicain Dufour amène un instant d'hésitation, dont le garde national Lebaron profite pour dégager le représentant. Environnés de nouveau par le groupe d'insurgés, le garde républicain Dufour et le garde national Cornillon, déjà assaillis de coups, allaient probablement succomber, lorsque l'arrivée d'un détachement de garde mobile fit lâcher prise aux assaillants.

— A parler exactement, les insurgés qui occupaient les barricades du faubourg Saint-Antoine ne se sont pas rendus ; ils ont évacué l'espèce de forteresse qu'ils avaient formée en enveloppant tout le quartier de barricades. En ce moment, ils sont répandus dans la campagne hors des murs de Paris. Deux régiments de cavalerie parcourent les environs, et, par intervalles, on ramène dans Paris des groupes de prisonniers. L'autorité prend des mesures pour opérer le désarmement de tous les hommes qui ne se sont pas montrés dans les rangs de la garde nationale.

— A deux pas du cadavre du sieur Laroque, rédacteur du *Père Duchesne*, déposé à la mairie du 2^e arrondissement, on voyait aujourd'hui une pompe saisie dans les barricades de la barrière Rochechouart. Le réservoir de cette pompe était plein d'huile de vitriol, que les insurgés jetaient au visage des défenseurs de l'ordre. A côté de cette pompe se trouvaient quinze grandes bouteilles de ferblanc contenant de l'essence de térébenthine destinée à incendier les maisons.

— Avant-hier, dans la rue Saint-Jacques, un capitaine du 7^e régiment d'infanterie légère, a été assassiné par un commissionnaire, qui lui a tiré à bout portant un coup de pistolet. Justice immédiate a été faite de ce misérable.

— A travers la grille même du palais de la chambre, vis-à-vis le pont de la Concorde, une femme a tiré un coup de pistolet sur un officier. Elle ne l'a pas atteint. On s'est emparé aussitôt de cette malheureuse.

— Nous avons recueilli des renseignements sur les événements qui se rapportent à la séquestration de M. Druay-Desvaux et de ses deux collègues, MM. Larabit et Galy-Cazalat.

Ces trois représentants s'étaient rendus sur la place de la Bastille, et là, en présence de quelques délégués des insurgés, ils certifiaient l'exactitude des proclamations signées du général Cavaignac. Pour que leur déclaration eût plus d'effet sur les insurgés, il fut reconnu qu'il convenait mieux qu'elle fût renouvelée auprès de la première barricade. Les hésitations que cette résolution soulevait dans l'esprit de ces représentants, furent levées par la démarche de M. l'archevêque de Paris, qui s'acheminait, accompagné d'un vicaire, vers les insurgés. Les représentants crurent devoir ne pas laisser seuls les deux ecclésiastiques, et ils les accompagnèrent à la barricade. L'archevêque de Paris eut l'imprudence d'aller se placer de l'autre côté de la barricade, où les représentants se trouvaient encore entraînés à le suivre. Le feu s'engagea à ce moment, et M. l'archevêque de Paris fut blessé.

Alors les insurgés entraînèrent les trois représentants, et les déposèrent chez un menuisier, où, sauf quelques incidents individuels, ils devinrent l'objet de traitements convenables. Vers dix heures du soir, M. Larabit quitta ses deux collègues, et accompagna les parlementaires à la présidence. MM. Galy-Cazalat et Druay-Desvaux passèrent la nuit au poste de Montreuil.

Maintenant, voici comment ils ont été délivrés. Quand l'attaque sérieuse du faubourg a commencé, les insurgés ont compris la nécessité, sinon de se rendre à discrétion, du moins de ménager une capitulation ; et les deux représentants à la tête de quelques parlementaires se sont placés au milieu des deux feux. C'est à la cinquième barricade que la troupe se trouva face à face avec les deux représentants, qui, on le devine, sans plus d'explications, se sont jetés dans les rangs et ont, avec elle, enlevé toutes les barricades élevées de la jusqu'à la barrière du Trône. A leur retour, les barricades avaient été détruites comme par enchantement, et les pavés remis en place, le canon circulait librement sur la chaussée. La population était à ses portes, l'air joyeux ; et certes, à une demi-heure de distance, on avait peine à reconnaître cette ligne si formidablement fortifiée, et qu'ils venaient de parcourir jusqu'à la barrière.

C'est par erreur qu'on avait dit ce matin que M. Larabit, après avoir quitté le président et avoir été faire ses adieux à sa famille, s'était reconstitué prisonnier entre les mains des insurgés pour obéir à une parole donnée. C'était sans doute l'intention de M. Larabit ; mais il en a été, en quelque sorte, matériellement empêché par trois de ses amis et collègues.

V quatre heures, nous recevons des nouvelles fort tristes de M. l'archevêque de Paris. Il a été transporté à l'archevêché. La balle ne peut être extraite ; du moins, jusqu'ici on n'a pas cru devoir tenter l'opération. Cependant les médecins n'avaient pas, à ce moment, perdu tout espoir.

— Le théâtre de la lutte dans le quartier compris entre l'Hôtel-de-Ville et l'église Saint-Paul, présente l'aspect d'une ville qui aurait essuyé les horreurs d'un long bombardement. Des façades entières de maisons sont disparus sous l'effet de la canonnade et des obus. Les boutiques, les appartements sont dévastés ; il ne reste, pour ainsi dire, pas de carreaux aux fenêtres. De tous côtés, ce sont des traces sanglantes.

La rue du Pourtour-Saint-Gervais a beaucoup souffert, les maisons sont criblées de balles. Mais c'est surtout de la place Beaudoyer en remontant la rue Saint-Antoine, qu'un spectacle affreux frappe les regards. Les maisons rue Saint-Antoine, 27 et 29, à l'angle de la rue Cloche-Perche, le commerce de vin de Delalonde, le café Momus, la boutique du coiffeur Girard, le cefé Louis, n° 50, la maison du *Paradis des Dames*, n° 81 ; la

taillé par une foule de patriotes, dont l'un d'eux jetait ses épaules un enfant qui est déjà illustre, et qui a seize ans à peine. Cet enfant, nommé Viard, du 9^e bataillon, 5^e compagnie de la garde mobile, est monté du jour la journée sur trois barricades, et en a enlevé les drapeaux.

Je vous propose de nommer une commission de neuf membres, qui, d'accord avec le pouvoir exécutif et deux membres du bureau, régleront les détails de cette pieuse cérémonie.

— On a répandu à tort la nouvelle que le général Négrier avait été tué par la méprise d'un garde national. Ce fait positivement démenti par de nombreux témoins, dont de nombreux membres de l'Assemblée nationale, MM. Jobez et de Faille, près desquels il est tombé, ainsi que leur collègue M. C. bounel. Le général Négrier n'a donné aucun signe de vie.

a été frappé par une décharge partie de deux maisons tirant à vingt pas.

M. Charbonnel, transporté chez un marchand de vins, au-dessous même de ceux qui venaient de l'atteindre, y a été entouré des soins les plus intelligents. M. de Vogué, représentant du peuple, ne l'a pas quitté un instant. Son état laisse ce matin quelques espérances.

Il y avait soixante-cinq barricades à partir de la barrière du Trône jusqu'à l'entrée du faubourg Saint-Antoine. Deux maisons ont été totalement incendiées par les obus de l'artillerie. Sur toutes les boutiques, nous avons lu écrits à la craie, ces mots : *Mort aux pillards!*

Toutes les maisons et boutiques fermées ont été enfoncées à coups de bache par la garde mobile, et fouillées. La plupart étaient désertes; quelques tirailleurs des insurgés s'étaient embusqués dans les fenêtres du rond-point. On a fait sept cents prisonniers, qui ont été répartis dans plusieurs postes. Les autres ont pris la fuite dans la campagne. Ils étaient trois mille pour défendre ces barricades qui, de l'avis de tous les représentants qui les ont vues, étaient construites de manière à durer plusieurs jours, si les habitants du faubourg n'avaient pas forcé les insurgés à capituler et à fuir.

Les trois représentants, MM. Larabit, Galy-Cazalat, Druet (des Vosges), faits prisonniers par les insurgés, avaient été confinés dans une des premières maisons du faubourg.

Trente représentants, parmi lesquels MM. Bac, Pascal d'Aix, Baune, Avond, Boujean, Ducoux, Thourret, étaient présents au moment de la retraite des insurgés. Ils ont rivalisé d'efforts pour sauver une centaine de prisonniers que la garde mobile venait de faire.

Italie.

La prise de Vérone ne se confirme point. Les opérations militaires semblent, au contraire, empreintes d'une certaine indécision qui tend, à moins d'un succès immédiat à refroidir l'enthousiasme des populations. Les Autrichiens occupent toujours en force les provinces de Venise et y font même des levées.

Le blocus et quelques actes d'hostilité exercés contre Trieste et la marine autrichienne font jeter de hauts cris au commerce de cette ville. Elle en appelle à la diète de Francfort et s'efforce de raviver en sa faveur les sympathies de l'Allemagne.

Lyon, 29 juin.

La lutte acharnée qui vient de désoler Paris ne peut être jugée à l'instant où nous écrivons. — Et d'ailleurs quels commentaires vaudraient le récit des faits, des épisodes déplorables ou glorieux qui ont signalé ce duel épouvantable?

Quelques journaux et nos correspondances nous transmettent des détails tellement odieux, que l'imagination même les repousse autant que la raison.

Dans la fureur et l'excitation du combat, les insurgés se seraient portés à des actes de cruauté et de barbarie sans exemple. — Nous désirons sincèrement que l'enquête commencée par tous les organes de la publicité, que les recherches et investigations de la commission, nommée par l'Assemblée nationale, les démentent ou en atténuent l'horreur!

Jamais, à aucune époque, la capitale n'a été en proie à de pareilles fureurs. — Qui pourra dire ce que le lendemain de cette guerre civile a eu de tristesses, de désespoir? Quel deuil éternel pour la France! et quel spectacle donné au monde attentif!

Sans aucun doute tous les partis ont pris une part active à la lutte, et les hommes du passé, et les socialistes égarés, et les partisans d'une régence impossible, sans parler de cette lie impure des grands centres de populations, misérables, dont le pillage est le mot d'ordre constant et le but avéré!

L'avenir nous fera-t-il connaître le secret de cette vaste conspiration, si bien armée, disciplinée, et dont les soldats ont combattu avec un courage, disons-le sans crainte, avec un courage digne d'une cause plus honorable? Dieu le veuille! mais quels que soient les secrets terribles qui nous seront révélés, nous sommes convaincus dès aujourd'hui que si l'on rencontre dans les rangs des insurgés des hommes de toutes les opinions, on n'y comptera pas un seul républicain.

Les citoyens vraiment dévoués aux idées démocratiques ont pour devise ces mots : *ordre dans la liberté*; ils ne la changeront jamais pour cette formule sanglante : *massacre dans la liberté*! ils diront avec nous : *vivre en travaillant*! ils ne diront jamais : *mourir en combattant*!

La démocratie, au 24 juin, n'était pas derrière les barricades; le sang versé l'a consternée, mais il ne lui donnera pas un remords!

Dans une affiche signée du citoyen Blanc, président du club démocratique de la Charité, nous avons relevé les deux phrases suivantes qui nous paraissent mériter quelques observations.

L'organisation du travail ne peut être bien comprise que par nous qui arrosons la terre de nos sueurs....

... L'éducation politique est un droit qui, pour nous, devient un devoir.

Toutes les exclusions sont injustes et absurdes. Si nous disions que, parmi les hommes du travail, il ne s'en trouve aucun qui soit capable de comprendre le difficile problème de l'organisation économique, nous mériterions un éclatant démenti. On n'aurait qu'à nous citer les Corbon, les Peupin et tant d'autres qui siègent avec distinction à l'Assemblée nationale; mais ce n'est pas seulement dans cette illustre

réunion, c'est partout, dans toutes les professions, dans les départements comme à Paris, qu'on trouverait de simples ouvriers à intelligences élevées et cultivées, hommes d'autant plus remarquables que leur savoir acquis est le fruit non seulement d'un esprit juste, mais encore d'une volonté persévérante et courageuse.

Mais aussi nous ne souffrirons pas sans protestation qu'on vienne dire que seuls là seuls qui *baignent la terre de leur sueur*, ont la capacité nécessaire pour organiser la fraternité républicaine.

Cette tâche est à la fois une œuvre du cœur et une œuvre de la science.

Une œuvre du cœur, et croyez-vous donc que ce soit sous la blouse seulement que battent des cœurs sympathiques? Ah! il y en a partout et dans tous les rangs de la société. Le chrétien qui voit dans tous les hommes des frères en Christ, le poète qui se désaltère aux sources divines, le littérateur qui suit dans l'histoire l'enchaînement des destinées humaines, le politique et l'économiste qui rêvent, dans leurs études solitaires, le bonheur des hommes et le perfectionnement des sociétés; tous ceux-là, hommes de travail, se préoccupent de vos misères. Mais, des frères! vous en avez plus que vous ne pensez parmi ceux que vous appelez des bourgeois, parmi ces entrepreneurs, ces chefs du travail que vous appelez des maîtres, qui ont des intérêts solidaires avec vous, qui souffrent comme vous et qui dépensent le dernier écu de leur caisse, qui épuisent la dernière ressource de leur crédit, pour ne pas former les ateliers où vous trouvez l'existence.

Une œuvre de la science! car, il ne s'agit point ici d'un problème qu'on puisse résoudre avec le sentiment. Il touche à la philosophie, à l'histoire, à la politique. L'économie politique, qui n'est qu'une de ses branches, a enfanté de nombreuses écoles de savants qui n'ont pu se mettre d'accord; les socialistes ne sont que l'une de ces écoles, et cependant ils sont divisés en vingt sectes opposées. Laisserons-nous là les savants comme d'éternels et stériles disputeurs? Non; car, après tout, des idées que remuent les savants, il reste quelque chose, quelque chose dont le sens commun s'empare et qu'il n'aurait pas trouvé tout seul. La science prépare, le sens commun recueille.

Hommes du travail, ne chassez donc point les hommes de la pensée. Mais appelez-les à concourir avec vous pour faire mûrir la moisson de l'humanité.

Quant à la seconde phrase que nous avons signalée, nous croyons, avec le citoyen Blanc, que l'Etat doit à tous l'éducation politique. Par elle nous connaissons nos droits et nos devoirs, et nous les aimerons, c'est-à-dire que nous aurons l'intelligence et les mœurs d'une société républicaine.

Mais il ne s'agit pas ici de cette éducation de la jeunesse qui sera l'une de nos institutions fondamentales. Ce qu'entend l'affiche, c'est l'enseignement des clubs. Eh! bien, nous ne le repoussons pas, quoique nous le voyons aujourd'hui usurpé par les prédicateurs de la violence. Nous considérons ce qu'il pourrait être, et non ce qu'il est. Il viendra un temps, et nous espérons qu'il est proche, où l'empire des charlatans de la popularité tombera, où le bon sens public arrachera tous les masques. Alors les réunions populaires ne seront plus des foyers où se propageront les fausses doctrines, les préjugés et les passions. Elles deviendront le dépôt des pensées généreuses, le centre de communications des sentiments et des idées. Les citoyens de toutes les classes s'y mêleront, et, se connaissant davantage, s'aimeront aussi davantage. Là, dans la bouche des hommes les plus instruits, la philosophie, la morale sociale, l'économie politique applaniront leurs mystères; et la science, nourrie d'érudition, ne dédaignera pas de recueillir les suffrages de bon sens. Là se formera l'esprit véritablement démocratique, l'idée de peuple, c'est-à-dire, l'idée d'unité dans la diversité et dans la liberté des existences, enfin la conception du droit comme principe et l'empire du devoir comme passion.

Voilà ce que les sociétés populaires devraient être, et ce qu'elles seront un jour. Il faut aussi que les peuples fassent leur apprentissage, et ils le font souvent hélas! à leurs dépens. Dans un jour d'énergie, ils reconquerront leur liberté: ils ne la conservent qu'à travers les dures vicissitudes de l'expérience, attendons et ne désespérons pas.

J. R. M.

Dépêche télégraphique.

Paris, le 28 juin 1848.

A 6 heures 1/2 du soir.

Le Ministre de l'intérieur aux Préfets.

Le général Cavaignac vient d'être chargé du Pouvoir Exécutif, par un vote de la Chambre, avec le titre de Président du Conseil; il nommera ses Ministres.

Pour copie conforme :

Le Commissaire de la République, dans le Département du Rhône.

MARTIN-BERNARD.

— Les troupes de la garnison et des villes suburbaines sont restées sous les armes une grande partie de la journée d'hier; aucun désordre ne s'est manifesté parmi notre population.

— L'autorité a fait procéder, dans quelques maisons du quartier Perrache, à des perquisitions ayant pour résultat la découverte d'armes et de munitions. Des saisies ont été opérées chez plusieurs citoyens.

— A la suite d'une chaleureuse allocution prononcée hier à la Guillotière, le colonel du 8^e hussards, s'est élevé avec énergie, en présence d'une compagnie de gardes nationaux sous les armes, contre ces mauvais citoyens qui n'ont pas craint jusqu'à ce jour, de se soustraire aux obligations qu'im-

pose le service de la garde nationale. Des cris plusieurs fois répétés de : *Vive la République! vive les lois! vive l'ordre!* vivent les bons citoyens! ont accueilli ces patriotiques paroles.

— Avant hier, à 4 heures du soir, un travailleur du chantier de l'île Perrache, a failli être victime de son imprudence en se baignant. Il s'est exposé, sans savoir nager, au courant le plus rapide qui est près du nouveau pont que l'on construit. Il a été aussitôt entraîné, et il allait périr infailliblement, lorsque des bateliers sont accourus et l'ont heureusement sauvé.

— Des perquisitions ont été faites, hier, chez le président du club de la commune de St-Amour, en présence de plusieurs habitants. Ces recherches n'ont abouti à aucun résultat.

— Le mariage de M. le général Neumayer, commandant la garde nationale, a été célébré avant-hier, dans l'après-midi.

Fleurie, 20 juin 1848.

Monsieur le rédacteur,

Je n'aime pas les débats et surtout les débats de presse; mais puisque, dans un but qui se laisse deviner, on a mêlé mon nom aux divisions qui agitent ma paroisse, je dois repousser des accusations calomnieuses. Veuillez insérer ma réponse au résumé qu'a donné hier votre journal.

1^o Je n'ai pas refusé de bénir l'arbre de liberté. Au contraire, sur l'invitation de M. le maire qui n'était pas alors M. Carlhant, je me disposais à le faire avec solennité. La violence des quinze signataires ne le permit pas. Leurs clameurs, leurs menaces, leurs vociférations injurieuses furent publiques; elles n'intimidèrent personne; mais, par prudence, je dus m'abstenir pour prévenir le trouble dont ces hommes menaçaient la fête, si j'y paraissais. La commune entière attestera, s'il le faut, ce que j'avance.

2^o Je n'ai reçu de mes supérieurs aucune injonction. Bien que je jouisse d'un titre qu'ils respectent, et dont je pourrais exciper au besoin, je suis prêt à le résigner et à obtempérer au simple conseil de mon archevêque. Sa correspondance et la mienne que je conserve font foi de ce que j'affirme. Mes adversaires peuvent venir s'édifier à cette lecture.

3^o Je ne me suis point mêlé de la dissolution du club. La force morale en a seule fait justice. Les quinze qui le composaient, étonnés de leur isolement dans une commune de deux mille âmes, se retirèrent d'eux-mêmes, le Samedi-Saint, veille des élections, devant une manifestation motivée et pacifique de la population entière, mais je n'y assistais pas.

4^o Le lendemain, jour de Pâques, je partageai la surprise générale à l'apparition inattendue d'un piquet de chasseurs sonnant une fanfare de bataille et armés de pied en cap, avec quelques habitants qui m'entouraient; je me permis de plaisanter sur un déploiement de forces qui n'eût été que ridicule par son inutilité, s'il n'eût été une insulte sentie par tout le monde... Mais de discours violents! Mais d'excitation à la garde nationale, qui n'avait pas une cartouche pour expulser les chasseurs, dont les gibernes étaient garnies!... Oh! Monsieur, la charge est trop forte! mes paroissiens en rient; ils pensent que les oreilles des quinze, dont un seul était présent, pleines encore du bourdonnement désagréable de la veille, leur couraient en ce moment.

Si les chasseurs n'étaient pas aux frontières, j'en appellerais au souvenir de l'officier qui les commandait, jeune homme aimable et sensé que j'abordai avec toute la courtoisie dont je fus capable, et qui y répondit en acceptant chez moi un léger rafraîchissement. J'en appellerais aux chasseurs eux-mêmes, avec lesquels je conversai et trinquai amicalement dans mon presbytère, et qui partirent en disant que les militaires et les curés sympathisent toujours.

5^o Enfin, Monsieur, j'ignore quels détails trop intimes vous supprimez touchant ma prétendue violence. Je ne crains pas à cet égard une recherche impartiale et calme. En attendant, je pense qu'il conviendrait de ne pas accuser légèrement de violence un homme qui répondait naguère à une lettre, signée de l'un des quinze, et formidable de menaces : *La violence ne constitue pas le droit. La menace n'intimide pas l'homme de cœur.*

Je n'ai rien à dire de la démission de la garde nationale, sinon que j'y suis étranger. Elle a été, je crois, spontanée, et le considérant qui en explique le motif était de nature à déterminer tout homme d'honneur.

Que les amis, donc, de M. Carlhant le défendent comme ils pourront dans le conflit actuel; mais qu'ils n'essaient pas de donner le change et de déplacer la question, en incriminant à tort un curé inoffensif, lequel

... ne s'attendait guère

A se trouver dans cette affaire.

Agréez, monsieur, mes salutations sincèrement fraternelles.

RUFFIN,

Curé de Fleurie.

La vérité des faits allégués dans la lettre qui précède est attestée par M. de V***, propriétaire à Fleurie, qui nous a écrit, mais trop longuement, pour qu'il soit possible de lui donner place dans nos colonnes. (Note du rédacteur.)

Bourse de Lyon du 29 juin 1848.

Rouen, 410 comp. — Lyon, 503 liq. proc. — Avignon, 217 50 liq. proc. — Loire, 215 75 comp.

CONDITION DES SOIES. — Jeudi, 27 juin 1848. — Nombre de ballots entrés à la Condition, 19. — Ouvrées, 18. — Grèges, 1. — Dernier numéro, 1016.

L'un des rédacteurs, Directeur, CURNILLON.

La Guillotière, imprim. de BAJAT.